



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'importance de la reconnaissance des communautés religieuses débattue dans le respect des diversités

Dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'État aux communautés religieuses ayant déposé une demande en reconnaissance, une table ronde a réuni en début de semaine, autour de la cheffe du Département des institutions et du territoire (DIT), les représentantes et représentants des trois entités requérantes. Ouvert sur l'intérêt que revêt la reconnaissance pour toutes les parties présentes, le débat s'est étendu au rôle des communautés religieuses dans une société pluriculturelle, aux valeurs fondamentales de la démocratie et à la cohésion sociale. Empreint d'ouverture et de respect, ce dialogue se poursuivra afin de renforcer la compréhension mutuelle et les contacts avec la population vaudoise.

Présidée par la conseillère d'État Christelle Luisier Brodard, cheffe du DIT, une table ronde a accueilli lundi soir les représentantes et représentants de la Fédération évangélique vaudoise (FEV), de l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM) et de la Fédération des Églises anglicane et catholique-chrétienne dans le canton de Vaud (FACCV), ainsi que des membres de la Commission consultative en matière religieuse (CCMR). Placés sous le thème de l'importance de la reconnaissance par l'État de communautés religieuses, de nombreux et enrichissants échanges ont permis d'aborder cette thématique sous différents angles et de dégager un souhait commun: valoriser la contribution desdites communautés à la cohésion sociale.

Tisser un partenariat demande d'identifier les points de convergence, de mesurer l'importance de la relation et d'apprécier les bienfaits de celle-ci sur les entités concernées et, par là, sur celles et ceux qu'elles représentent. Lancée sur cette base, la table ronde a permis de rappeler l'importance pour le Canton de reconnaître les communautés religieuses qui contribuent au lien social et à la transmission, dans le respect de la démocratie et de l'état de droit, de valeurs fondamentales telles que la solidarité, l'entraide ou l'égalité. Pour les communautés, une telle reconnaissance, dans sa préparation comme dans sa finalité, doit permettre un rapprochement avec tous les échelons institutionnels, ainsi que l'ensemble de la société. Elle ancre par ailleurs la dimension spirituelle de la personne, au-delà de son identité ou de son statut.

Le processus de reconnaissance, une démarche institutionnelle et politique inédite en Suisse, représente un défi tant pour l'État de Vaud que pour les entités demanderesses. Dans ce contexte, les rencontres vont se poursuivre autant pour évoquer les aspects formels du processus que pour mener des actions communes visant à sensibiliser la population sur la diversité et le rôle des communautés religieuses. Ainsi que l'a relevé Christelle Luisier Brodard en clôture des débats, « *le chemin pris en commun doit nous permettre de renforcer les fondements du vivre ensemble qui prévaut dans notre canton* ».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 décembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat

Rosemary Raedler Hacking, secrétaire, Fédération des Églises anglicane et catholique-chrétienne dans le canton de Vaud

Sandrine Ruiz, présidente, Union vaudoise des associations musulmanes

Jean-François Bussy, président, Fédération évangélique vaudoise